

du bill en comité, nous avons l'intention de proposer des amendements qui, s'ils sont acceptés par la Chambre, feront disparaître ces anomalies et ces dangereuses modifications qui loin de rendre plus efficace l'application de la loi, pourraient bien en fausser le mécanisme dans des domaines d'une telle importance. J'espère que, le moment venu, la Chambre étudiera sérieusement l'opportunité de modifier le bill en ce sens.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur le président, je voudrais prendre quelques minutes, ce soir, pour discuter du bill C-178 proposé par le très honorable premier ministre.

Au cours du débat qui a suivi la présentation de ce bill, nous avons beaucoup entendu parler de réorganisation du gouvernement du Canada et des questions connexes ou accessoires. Pourtant, le bill parle de l'organisation et non de la réorganisation. Je ne conçois pas qu'on puisse réorganiser quelque chose qui n'est pas organisé!

Nous sommes aujourd'hui, je crois, au 82^e jour de la présente session, et si on regarde le travail accompli et ce qui a été adopté durant ces 82 jours, on constate qu'il n'y a pas grand-chose de fait. Alors, je crois que si nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que nous l'étions il y a 82 jours, c'est justement dû à un manque d'organisation de la part du gouvernement.

Je crois que le premier ministre a raison de nous présenter un bill visant l'organisation du gouvernement du Canada et des questions connexes et accessoires.

Monsieur le président, comme l'ont dit ceux qui m'ont précédé, nous devons espérer que ce bill apportera des résultats satisfaisants.

Je crois, comme l'ont dit mes préopinants, que des amendements seront proposés, lorsque nous étudierons le bill article par article.

Il y a quelque chose que je voudrais signaler à la Chambre; je l'ai remarqué moi-même depuis de nombreuses années et beaucoup de personnes avec qui j'en ai parlé m'en ont fait également la remarque, c'est qu'à un moment donné, lorsque les titulaires de ministères semblent devenir au courant de leur ministère et prendre les responsabilités de leur ministère en main, que voit-on? Le premier ministre annonce des changements de ministres.

● (9.20 p.m.)

On se demande à quoi cela peut rimer; on se demande où le très honorable premier ministre veut en venir à ce moment-là.

Je comprends, monsieur le président, qu'à un certain moment il convient que le titulaire d'un ministère n'a peut-être pas les qualifications requises pour occuper la charge de certains ministères, et je comprends le très

[M. Brewin.]

honorable premier ministre qui, à ce moment-là, tente de lui trouver un ministère où il pourra mettre ses connaissances à l'épreuve.

Mais je trouve qu'on change trop souvent de titulaires de ministères pour avoir les résultats qu'on voudrait atteindre. Alors c'est pourquoi je pense que le but du très honorable premier ministre, lorsqu'il choisit les ministres des différents ministères, devrait étudier davantage les qualifications de ces candidats à ces postes-là, afin de les laisser le plus longtemps possible à la charge de ces différents ministères, pour qu'ils puissent donner leur plein rendement.

Je veux bien admettre, quand il y a un renversement de gouvernement, ou que les électeurs décident de changer le gouvernement du pays, eh bien, qu'à ce moment-là, il faut changer ces ministres-là.

Donc, monsieur le président, le fait que je veux signaler à ce sujet, c'est qu'on devrait trouver de meilleurs hommes, des hommes qualifiés, pour occuper les charges des ministères, et surtout les nouveaux ministères qu'on se propose de créer.

Maintenant, il y a un ministère en particulier qui m'intéresse et c'est celui des Mines et des Relevés techniques. J'espère que ce sera le ministre actuel (M. Pepin) qui sera le titulaire de ce nouveau ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Je voudrais attirer son attention sur le fait que dans les publications relevant du ministère des Mines et des Relevés techniques, nous trouvons peu ou pratiquement pas de publication en langue française. Je crois que, de ce côté-là, la nation canadienne-française, ou l'élément canadien-français, si vous voulez, est peu favorisé.

M. Caouette: C'est parce que l'honorable ministre est anglais.

M. Laprise: Je ne blâme pas l'honorable ministre. On vient de faire une remarque, mais notez bien, monsieur le président, que je ne blâme pas l'honorable ministre actuel, car il n'est en charge de ce ministère que depuis peu. Mais je dois noter que rien n'a été fait, je pense, pour améliorer les publications traitant des affaires minières canadiennes. Alors j'espère que l'honorable ministre prendra ces remarques en considération et qu'il saura y faire suite, étant donné que le gouvernement libéral actuel proclame à tout moment qu'il veut donner justice aux deux races principales qui forment le Canada actuel.

Maintenant, au sujet de ce ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je voudrais attirer l'attention de l'honorable ministre sur le fait que le comté que je représente, celui de Chapleau, est immense et regorge de ressources naturelles minières de